

Pour une modification ou une terminaison d'un programme de transactions préautorisées déjà en vigueur, le formulaire doit être reçu à nos bureaux 30 jours avant la date de modification ou de terminaison.

Mise en vigueur Modification Terminaison

Date de mise en vigueur, de modification ou de terminaison [A | A | A | A | M | M | J | J]

1. Identification de l'investisseur

[| | | | | | | |]
N° d'adhésion

[A | A | A | A | M | M | J | J]
Date de naissance

Nom

Prénom

2. Programme de transactions préautorisées

Obligatoire : joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « NUL ». (Si le spécimen de chèque est non personnalisé, remplir la section 2F).

A Type de transaction (cocher une seule case) :

Programme de rachat préautorisé (PRP) (Remplir les sous-sections B, E et C si le régime est un FRR, FRV, FRRP ou FRRI.) Non disponible pour les régimes CRI.

Programme de transfert préautorisé (PTP) (Remplir les sous-sections B, D et E).

B Fréquence des versements (cocher une seule case) :

B1. Transfert (PTP)				B2. Rachat (PRP) ¹		
<input type="checkbox"/> Hebdomadaire ²	<input type="checkbox"/> Mensuelle	<input type="checkbox"/> Trimestrielle	<input type="checkbox"/> Annuelle	<input type="checkbox"/> Mensuelle	<input type="checkbox"/> Semestrielle	<input type="checkbox"/> Versement unique
<input type="checkbox"/> Aux deux semaines ²	<input type="checkbox"/> Aux deux mois	<input type="checkbox"/> Semestrielle	<input type="checkbox"/> Versement unique	<input type="checkbox"/> Trimestrielle	<input type="checkbox"/> Annuelle	

1. Pour les PRP, choisir une date entre le 1^{er} et le 27 du mois.

2. Pour ces fréquences, veuillez choisir un jour ouvrable.

Date du premier prélèvement ou premier rachat : [A | A | A | A | M | M | J | J] En l'absence de choix, si le régime est un FRR, FRV, FRRP ou FRRI, la date sera le 1^{er} jour ouvrable de décembre de l'année suivant la réception du formulaire. Sinon, la date sera le premier jour ouvrable du mois suivant la réception du formulaire.

C Versements pour les FRR, FRV, FRRP ou FRRI (cocher une seule case) :

Minimum Maximum (FRV ou FRRI seulement) Fixe : _____ \$ Autre : _____ \$

RG Beneva version originale et RG Beneva II : Montant de revenu garanti – MRG Montant de revenu viager – MRV

RG Beneva 2.1 : Montant de revenu viager – MRV^{1,2} Montant de retrait admissible – MRA

1. Le calcul du Montant de revenu viager (MRV) pour le RG Beneva 2.1 sera effectué en fonction des valeurs détenues à l'adhésion le jour ouvrable précédant la date inscrite comme date de première transaction à la section 2B du présent formulaire (ou le jour ouvrable de la date inscrite comme date de première transaction si cette date correspond à la date de dépôt initial dans l'adhésion).

2. Si vous désirez que le MRV soit versé, veuillez en faire la demande en cochant cette case. Si vous cochez une autre option de versements, ces derniers seront effectués, mais le MRV ne sera pas calculé, à moins de nous indiquer ici une date de calcul du MRV : [A | A | A | A | M | M | J | J]

Pièce ayant servi à identifier l'investisseur ou valider l'âge :

Certificat de naissance Passeport Permis de conduire Autre : _____

Numéro de la pièce : _____ Lieu de délivrance : _____

En l'absence de choix, les versements du revenu minimum sont calculés en fonction de l'âge de l'investisseur. Si la législation le permet, vous pouvez choisir d'utiliser la date de naissance de votre conjoint en cochant la case suivante :

calcul en fonction de l'âge du conjoint (joindre une copie du certificat de naissance)

Réservé à Beneva

[| | | | | | | |]
N° d'adhésion

Investissement

Service à la clientèle • Tél. : 1 877 841-8822

Le document issu de la numérisation reçu par Beneva pourra être utilisé par Beneva et tenir lieu de document original.

D Transfert « à »

Fonds Beneva	Minimum 40 \$ /cotisation	Compte à haut rendement		
Code de fonds ¹ (obligatoire)	(\$ ou %)	Montant de _____ \$		
		Placements garantis Beneva (CIG)		
		Terme	(\$)	Intérêts ² (S ou C)
				Rachetable ³ (O ou N)
		1 à 120 mois		
		1 à 120 mois		
	Total :			

- Le premier caractère du code de fonds détermine la garantie choisie, le deuxième représente l'option des frais de souscription et les trois derniers correspondent au numéro du fonds. En l'absence de choix quant aux deux premiers caractères, la garantie régulière et l'option sans frais de souscription (Mode A) seront retenues.
- S = intérêts simples; C = intérêts composés (La modalité d'intérêts simples est disponible pour le RENE seulement. Pour les placements garantis avec la modalité d'intérêts simples (S), les revenus sont versés annuellement par dépôt direct. En l'absence de choix, la modalité d'intérêts composés est retenue).
- O = oui; N = non (En l'absence de choix, le Placement garanti Beneva est rachetable).

E Rachat (PRP) ou transfert « de » (PTP)

FPG Beneva	Minimum 100 \$ /rachat	Placements garantis Beneva (CIG rachetable) ²		Minimum 100 \$ /rachat
Code de fonds ¹ (obligatoire)	(\$)*	(\$)	N° du CIG	Date d'échéance du CIG
				A A A A M M J J
				A A A A M M J J
				A A A A M M J J
	Total :			

*** Pour le versement du revenu minimum, maximum, MRG, MRV ou MRA, d'un FRR/FRV/FRRP/FRRi, la répartition doit être en %. Pour plus de détails, vous référer au guide administratif du conseiller.**

Compte à haut rendement		
Montant de _____ \$		

- Le premier caractère du code de fonds détermine la garantie choisie, le deuxième représente l'option des frais de souscription et les trois derniers correspondent au numéro du fonds. En l'absence de choix quant aux deux premiers caractères, la garantie régulière et l'option sans frais de souscription (Mode A) seront retenues.
- Le programme de transfert préautorisé (PTP) n'est pas permis en provenance d'un placement garanti Beneva.

F Information bancaire

Nom et prénom du titulaire du compte bancaire

_____	_____	_____
Numéro de succursale	Numéro de l'institution	Numéro du compte

Nom et prénom du titulaire conjoint du compte bancaire (s'il y a lieu)

3. Instructions supplémentaires

4. Autorisation et Droits de remboursement

La signature du titulaire du compte bancaire est obligatoire ainsi que celle du titulaire conjoint du compte bancaire, s'il y a lieu.

- J'autorise Beneva inc. (Beneva) à percevoir de mon compte bancaire, selon mes instructions, des montants préautorisés et/ou ponctuels occasionnels ou sporadiques, ou encore, le montant mentionné à la section 2D et/ou à y déposer un montant fixe ou variable selon l'option choisie aux sections 2C/2E, selon la fréquence choisie à la section 2.
- J'autorise Beneva inc. (Beneva) à modifier le montant à percevoir et/ou à déposer à mon compte suite à une demande de ma part.
- J'autorise Beneva inc. (Beneva) à facturer et débiter des frais lorsque le débit préautorisé ne peut être effectué tel que convenu dans le présent accord.
- J'autorise Beneva inc. (Beneva) à percevoir de mon compte bancaire toutes prestations qui y auraient été versées par erreur et pour lesquelles je n'ai aucun droit au titre du contrat ou des lois et règlements pertinents en vigueur.
- J'autorise l'institution financière à déduire de mon compte et/ou à y déposer le montant précisé précédemment. Cette autorisation peut être révoquée en tout temps, sur avis écrit de ma part. Cet avis doit être envoyé à Beneva 10 jours précédant le prochain prélèvement et/ou dépôt.
- J'accuse réception d'une copie de cet accord et renonce à mon droit de recevoir un avis avant le premier débit et/ou dépôt préautorisé, lors d'une modification au débit et/ou dépôt préautorisé effectuée à ma demande, lorsque des frais doivent être prélevés et à tout autre avis confirmant des changements au débit et/ou dépôt préautorisé décrit à la section 2.**

Droits de remboursement

J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec la présente autorisation. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de remboursement, un spécimen de formulaire d'annulation ou de l'information additionnelle sur les droits d'annulation, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter le www.cdnpay.ca.

Réservé à Beneva

N° d'adhésion

Investissement

Service à la clientèle • Tél. : 1 877 841-8822

Le document issu de la numérisation reçu par Beneva pourra être utilisé par Beneva et tenir lieu de document original.

5. Consentements et signatures

Déclaration du conseiller en sécurité financière (la signature du conseiller est obligatoire)

- Je certifie avoir expliqué les impacts de la présente demande à mon client. Je comprends que les retraits, lorsque leur total annuel excède les montants permis prévus à la Notice explicative, ont des impacts importants sur la garantie de revenu minimum. Je certifie m'être assuré de ne pas dépasser ces maximums annuels afin que mon client profite pleinement de cette garantie. Dans le cas contraire, je certifie avoir expliqué les impacts de la présente demande de rachat à mon client.
- J'atteste que ma signature, si apposée électroniquement, a la même valeur juridique que ma signature manuscrite. Toute reproduction de ce formulaire dont l'intégrité est assurée a la même valeur juridique que l'original.
- J'atteste que la signature de l'investisseur a été apposée par ce dernier.

Déclaration de l'investisseur (la signature de l'investisseur est obligatoire)

- Dans le cas où je rachète les sommes spécifiées ci-dessus, j'accepte, le cas échéant, de payer les frais de rachat applicables. J'autorise Beneva inc., lorsque la loi l'exige, à vérifier mon identité à l'aide d'un produit d'identification indépendant et fiable et/ou toutes autres méthodes prévues par la loi.
- S'il s'agit d'un PRP ou d'un PTP, je comprends que des frais de rachat s'appliqueront si j'effectue un rachat dans les six premières années de détention d'un fonds avec l'option de frais de souscription différés (2^e caractère du fonds = 0).
- Je comprends que les retraits, lorsque leur total annuel excède les montants permis prévus à la Notice explicative, ont des impacts importants sur la garantie de revenu minimum. Je me suis assuré de ne pas dépasser ces maximums annuels afin de profiter pleinement de cette garantie. Dans le cas contraire, je certifie comprendre les impacts de la présente demande de rachat.
- Je reconnais avoir conservé copie de la présente demande dûment signée. Il est entendu qu'en cas de rachat de fonds immobilisés, la gestion de ces fonds sera régie par la loi en vigueur. Il est en outre entendu qu'en cas de rachat de fonds distincts, ceux-ci pourront être assujettis à des retenues fiscales et frais inhérents. De plus, je reconnais avoir pris connaissance des présentes apparaissant sur le présent formulaire, d'en avoir compris les termes et avoir eu l'occasion d'obtenir des conseils.
- J'atteste que ma signature si apposée électroniquement, a la même valeur juridique que ma signature manuscrite. Toute reproduction de ce formulaire dont l'intégrité est assurée, a la même valeur juridique que l'original.

X

Signature de l'investisseur/titulaire¹ du compte bancaire (obligatoire)

A | A | A | A | M | M | J | J |

Date

X

Signature du co-investisseur et/ou titulaire conjoint du compte bancaire (obligatoire)

A | A | A | A | M | M | J | J |

Date

X

Signature du bénéficiaire irrévocable (si rachat) (obligatoire)

A | A | A | A | M | M | J | J |

Date

X

Signature du conseiller

A | A | A | A | M | M | J | J |

Date

1. Si le titulaire du compte bancaire est différent de l'investisseur, veuillez remplir le FRA1869.

Réservé à Beneva

| | | | | | | | | |

N° d'adhésion

Investissement

Service à la clientèle • Tél. : 1 877 841-8822

Le document issu de la numérisation reçu par Beneva pourra être utilisé par Beneva et tenir lieu de document original.